

L'invitée de la «Grande interview» de la Rédaction

Sylvia Bongo Ondimba sur le grill

L-J N  
Libreville/Gabon

EN octobre 2013, elle avait accepté en toute modestie de faire le déplacement de notre Rédaction, pour se soumettre à nos questions. Le 23 juin dernier, c'est à son tour de nous recevoir, dans ses bureaux de la Sablière. Elle, c'est la première dame, Sylvia Bongo Ondimba. Entourée de ses collaborateurs - en majorité des femmes, c'est dans une atmosphère très détendue empreinte de simplicité que l'épouse du chef de l'Etat nous accueille, débarrassée de tout protocole, au sortir d'un conseil d'administration de sa Fondation. Comme dans un «mbandja» désinfecté et aseptisé, elle plante tout de suite le décor, sans doute pour mettre tout le monde à l'aise. Des mots simples mais de poids, le verbe alerte, le sourire naturel, elle distribue quelques blagues, nous convie à une visite guidée de son cabinet, à la connaissance de ses collaborateurs. Après des échanges et des amabilités, elle nous désigne les chaises à occuper, donne le coup d'envoi des débats. Quelque peu déstabilisés, il nous a fallu du temps pour réaliser qu'elle était la maîtresse des lieux et qu'elle tenait à ce que nous le sachions. Les rôles sont inversés. Et le bal est ouvert. La commémoration de la journée internationale de la veuve, le 23 juin, - cette Journée, la cinquième du genre fut instituée par les Nations unies grâce à son immense contribution aux côtés de la diplomatie gabonaise -, est, pour nous l'opportunité de faire feu. Pendant près de deux heures d'horloge, la première Gabonaise est soumise, sans ménagement, au feu roulant de nos ques-



Photo : DR

tions sur des sujets au cœur de son engagement humanitaire : la situation de la veuve et de l'orphelin, de la femme et de la famille, l'éducation des jeunes, la lutte contre le cancer féminin, la mise en œuvre de la stratégie de développement humain, les bourses d'études Ozavino, le soutien à son époux, la perspective de la présidentielle 2016 ; rien, absolument rien, n'a été occulté au cours de cette «Grande interview». Évaluant les progrès enregistrés, du point de vue législatif comme de celui des mentalités depuis l'adoption de la résolution onusienne instaurant cette journée internationale des veuves, le sentiment de la première dame semble plutôt mitigé, elle pense qu'on peut encore mieux faire. Une responsabilité collective s'impose, si l'on s'en tient à son appréciation de ce qui se fait et doit encore se faire dans le combat qu'elle mène avec d'autres compatriotes pour réduire les inégalités, et apaiser les souffrances des plus démunies.

**NOBLE COMBAT** • Détenue et s'exprimant sans langue de bois sur la bataille menée en vue de la mise en œuvre de la stratégie de développement hu-

main, Sylvia Bongo Ondimba, avec le franc-parler qu'on lui connaît, ne cache pas son insatisfaction. Trop de lenteur enregistrée alors que les données contenues dans ce document sont claires. Elle marque son étonnement, s'inquiète et distribue, au passage, les bons et mauvais points. Son combat pour aider les femmes atteintes de cancer, pour l'éducation des jeunes, à travers sa Fondation, les relations tissées avec d'autres Fondations dont celle de Lalha Salma, confortent Sylvia Bongo Ondimba dans l'idée qu'elle a choisi un combat noble. Celui relevant de son ambition d'être toujours aux côtés des plus fragiles et de le poursuivre aussi longtemps qu'il le faudra. Dans cet entretien exclusif, la première dame du Gabon révèle son vrai visage qui, in fine, est celui d'une femme de cœur, foncièrement altruiste, convaincue du juste combat qu'elle mène pour l'émancipation de ses compatriotes et de son engagement (social) aux côtés de son époux Ali Bongo Ondimba. C'est pourquoi, elle n'hésite pas à marteler des mots pour expliquer ses colères, insiste avec force pour exprimer sa frustration face aux insuffisances observées

dans bien de secteurs dont celui des maternités, le manque d'entretien de certaines structures, l'absence de kits, notamment. Et dit ne pas comprendre aussi certaines pratiques observées dans le pays. Sur la question des crimes de sang, Mme Bongo Ondimba n'hésite pas alors d'interpeller la justice à jouer sa partition en vue de l'éradication de ce fléau qui salit l'image du Gabon.

**CRITIQUES STERILES** • A propos des critiques acerbes, de préjugés et autres accusations souvent sans fondements dont elle

est l'objet, tout comme sa Fondation, la première Gabonaise surprend en déclarant qu'elle accepte toute critique à la condition qu'elle soit objective. Parce qu'elle constitue un élément catalyseur de plus pour la réussite de son action d'aide aux femmes, aux enfants et autres personnes vulnérables. Elle dit s'y soumettre au sein de sa famille, sa Fondation et dans l'appréciation qui est faite de ce qu'elle entreprend. Pour autant, son engagement ainsi que ses actions ne sauraient être sacrifiés sur l'autel des critiques stériles. Raison pour laquelle,

sans fioritures, Mme Sylvia Bongo Ondimba, réfute de nombreuses allégations et accusations fallacieuses portées contre elle et sa Fondation. Autre question délicate abordée, ses sources de financement. Elle change brusquement d'attitude et nous fixe dans les yeux pendant un laps de temps. Puis, d'un revers de la main, balaie tous ces ragots et cancan distillés dans les réseaux sociaux et une certaine presse concernant cette question ainsi que sa vie familiale. Toute chose qui révèle le tempérament de cette mère, cette épouse et femme gabonaise, battante et déterminée qui n'entend pas céder devant les manœuvres sordides des professionnels de la désinformation. Pour l'épouse du chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba, il n'y a point de meilleure action au bénéfice des femmes gabonaises, des enfants et des personnes vulnérables que celle qu'elle mène au quotidien. Et qui, chaque matin à son réveil est sa grande préoccupation... A lire absolument dans notre édition de lundi.

Une phase de l'interview.

Attentats hier en France, en Tunisie et au Koweït  
Les condoléances d'Ali Bongo Ondimba

JO  
Libreville/Gabon

LE chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba, a condamné, hier, « avec la plus grande fermeté » les attentats lâches et odieux perpétrés ce jour en France, en Tunisie et au Koweït contre des populations civiles, dont le bilan provisoire fait état de plusieurs dizaines de victimes.

LE président de la République a présenté ses condoléances à la suite des attentats perpétrés, hier, en France, en Tunisie et au Koweït. Il a appelé la Communauté internationale à

s'unir et à coordonner ses efforts dans la lutte contre l'extrémisme et la barbarie. Ces événements ont eu lieu alors que la communauté musulmane du monde entier se recueillait, hier, pour sa deuxième grande prière du mois béni du ramadan, et quelques mois seulement après les attentats de Paris contre Charlie Hebdo et l'attaque sanglante du Musée National du Bardo en Tunisie, «Le Gabon, attaché aux valeurs humaines et universelles de paix, de coexistence, de tolérance et de dialogue, condamne avec la plus grande vigueur cette horrible attaque qui va à l'encontre de tous les prin-

cipes de l'Islam. Puissent ces actes ignobles renforcer la détermination de la Communauté internationale dans son combat contre la menace terroriste sous toutes ses formes et manifestations.» Le numéro un gabonais a exprimé, hier soir, ses sincères condoléances et sa plus grande solidarité à ses homologues chefs d'Etat, François Hollande de France, Béji Caïd Essebsi de Tunisie, le Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'Etat du Koweït et son Premier ministre, Cheikh Jaber Al-Moubarak Al-Hamad Al-Sabah.

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE  
ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance 5/PR du 13 février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis, passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la R. I.	Date de la R. I.	Parcelle	Section	Ville ou District
12 129	15 juin 2015	72	D	Libreville
12 136	16 juin 2015	280	DA1	Libreville
12 145	24 juin 2015	135	AA	Libreville
12 148	25 juin 2015	13	YI2	Libreville
12 150	25 juin 2015	13	NF3	Oyem

